



# Les Trois Lumières

Association de doctorants en études cinématographiques

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**Séminaire réunion-échange, 9 décembre 2015**

**« Travailler sur le cinéma *dominé* »**

**Marie Pierre-Bouthier** (Doctorante sous la direction de Sylvie Lindeperg, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ED 441, HiCSA).

***Aux marges : gestes et expérimentations documentaires au Maroc et en Tunisie en contexte autoritaire et post-autoritaire***

***Deux exemples des années 1960-1970, et perspectives contemporaines***

A l'Indépendance en 1956, ni le Maroc ni la Tunisie ne connaissent de véritable renouvellement de leur cinématographie, ni en terme de thématiques ni en terme de pratiques : comme sous le Protectorat, les institutions en charge de la production cinématographique attendent toujours des cinéastes des films institutionnels de commande, des reportages didactiques ou de propagande, ou des films patrimoniaux sur le folklore. La mise en place progressive de régimes autoritaires accroît cette contrainte : les réalisateurs devront attendre les années 1980 pour pouvoir réaliser leurs premières « grandes » fictions. En attendant, ne leur est laissé, pour s'exprimer, que l'exploration des marges d'un système corseté. On en donnera ici deux exemples, l'un au Maroc, l'autre en Tunisie.

Le premier, c'est le « poète maudit » marocain Ahmed Bouanani (1938-2011). Monteur, fonctionnaire du Centre Cinématographique Marocain, classé « communiste » et interdit de réalisation, il ne lui reste que l'exploration des « marges intérieures » du système pour trouver à exprimer et formaliser le projet de décolonisation formelle et de marocanisation culturelle qu'il a conçu pour le cinéma marocain lors de ses années d'étude à l'IDHEC. Avant de pouvoir réaliser deux uniques fictions, il réalise en 1968 *6 et 12*, et en 1971 *Mémoire 14*, deux propositions documentaires à la fois formellement et thématiquement

novatrices pour le Maroc indépendant, issues pourtant de lourds compromis avec l'institution et la censure.

Le second exemple, ce sont les filmeurs indépendants et hors-normes de Tunisie des années 1970, situés cette fois à la « marge extérieure » du système : que ce soit dans le cadre de « clubs de cinéastes amateurs » que dans le cadre scientifique et/ou universitaire, ces cinéastes, qui n'avaient pas de compte à rendre à l'Etat, ont contribué à donner une image aux marges sociales et culturelles de Tunisie, en filmant la misère des campagnes et des « gourbis », mais aussi les mouvements sociaux ouvriers, ou les pratiques religieuses populaires du sud et de « l'intérieur ».

On conclura sur les difficultés méthodologiques que pose un sujet aussi « marginal », et les stratégies développées pour y remédier. On ouvrira pour finir sur les perspectives plus contemporaines de ce sujet : ces premières expérimentations n'ouvrent-elles pas la voie au documentaire d'auteur et de création, puis au « film de révolution », tel qu'il a émergé dans les années 1990-2010 ? Ne peut-on discerner derrière ces deux cinématographies encore inabouties, une filiation, une cohérence et une écriture d'une histoire commune et d'une histoire du cinéma par les marges ?

**Pauline Tucoulet** (Étudiante en Master 2 Cinéma « Histoire, théories, archives » sous la direction d'Agnès Devictor, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UFR 03).

### *Des films kurdes : Un corps pluriel*

Le Kurdistan n'est pas un pays, c'est-à-dire un territoire délimité par des frontières internationalement reconnues englobant un peuple souverain, mais plus une aire géographique fragmentée. Il correspond à un territoire de quelques 400 000 kilomètres carrés répartis entre la République islamique d'Iran (1979), la République de Turquie (1923), le régime d'Al-Assad en Syrie (1970) et l'Etat fédéral irakien (2005) dont le seul Etat fédéré est le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK). Depuis des siècles, les frontières se révèlent poreuses entre ces Etats-nations contigus. Seulement, il peut être formulé une hypothèse, celle que des inimitiés entre Kurdes existent, même si elle ne s'exprime pas dans un espace commun et unique ; les Kurdes ne peuvent pas être définis par leur idiomes ou leurs religions. A supposer que la mise en scène du corps humain, ainsi que sa projection, se fasse

l'interprète d'un imaginaire cinématographique singulier – c'est-à-dire la capacité qu'ont les hommes de se représenter et présenter des désirs, des rêves, des aspirations communes – elle pourrait matérialiser, ou dématérialiser, à l'écran, les prémices d'une unité face à la domination des grandes nations constituant l'aire kurde.

Le corps est enregistré par la caméra de manière crue, triviale et détournée. Le corps et le déplacement de celui-ci, autant sur les territoires que dans le cadre, interpellent le regard de manière à raconter un récit imputant une période historique, celle de l'aire kurde depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, les personnages de films ne seraient pas de simples individus mais des figures logiques d'un problème social ou politique, d'un trajet de l'Histoire. Le corps sera utilisé, dans cette présentation, comme un générique et son traitement cinématographique dévoilera la complexité, voire la violence, des rapports que le corps entretient avec d'autres corps. Comment une pluralité de corps peut-elle former un corps pluriel englobant l'ami, l'ennemi, le frère différent ? La mise en scène interroge l'idée que des corps kurdes puissent devenir un produit de l'imaginaire. Que nous dit-elle de l'humain, d'un groupement d'hommes et de femmes sur une aire géographique spécifique et plurielle, de ses désirs et de son passé ? De quelle manière la mise en scène des corps kurdes serait un miroir de ce que vit un peuple dans sa réalité, dans son utopie ?

**De 17h30 à 20h – Galerie Colbert**

Salle 133 – 1<sup>er</sup> étage

2 rue Vivienne 75002 Paris

Métro Palais Royal, Bourse ou Pyramides

**Contact**

Email : [lestrois3lumieres@gmail.com](mailto:lestrois3lumieres@gmail.com)

Site web : <https://3lumieres.hypotheses.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/troislumieres>